

le mag

Bulletin d'informations municipales

www.ville-saintaffrique.fr

VILLE DE **SAINT**
DE **affrique**
en Pays de Roquefort

Au fil des réalisations...



ENVIRONNEMENT

Une dynamique verte traverse les quartiers de la ville

Pages 6 et 7

AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX

Rénovation, accessibilité et équipements pour le bien vivre des saint-affricains

Pages 12 et 13

PROJETS STRUCTURANTS

L'attractivité de la commune renforcée par des réalisations utiles au quotidien

Pages 14 et 15



Sommaire

Saint-Affrique pratique	P.2
Editorial	P.3
Tribunes politiques	P.4
La mairie en chiffres	P.5
Environnement et cadre de vie	P.6-7
Pôle Echange Multimodal	P.8-9
Liaisons cyclables	P.9
Refonte des bureaux de vote	P.10-11
La mairie accessible	P.12
Espace Borel	P.13
Projets structurants	P.14-15
Les aînés	P.16
Jeunesse	P.17
Les festivités de l'été	P.18
Le recensement en 2024	P.20

ACCUEIL MAIRIE

Place Paul Roques
Tél. 05 65 98 29 00 - Fax 05 65 49 02 29.
mairie@ville-saintaffrique.fr

MAISON DE LA MEMOIRE

Place Paul Painlevé
Tél. 05 65 49 07 31.

ETAT CIVIL - POPULATION - ELECTIONS

Mairie, place de l'Hôtel de Ville
Tél. 05 65 98 29 08 ou 05 65 98 29 15.

URBANISME

Accueil : Mairie Ville, place de l'hôtel de ville
Service : Site Hôtel Entreprises, rue Henri Michel
Tél. 05 65 98 29 18.

SERVICES ADMINISTRATIFS & TECHNIQUES

Tél. 05 65 98 29 00.

POLICE MUNICIPALE

Espace François Mitterrand / Jardin public
Tél. 05 36 15 00 11.

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE & PRÉVENTION

Ecole Blanchard - Rue Jules Ferry
Tél. 05 65 99 05 68.

SERVICE DES SPORTS

Gymnase des 12 Etoiles - Tél. 05 65 97 50 01.

SALLE MUNICIPALE DES JEUNES

Rue Pasteur Borel - Tél. 05 65 99 88 17.

CENTRE ÉQUESTRE MUNICIPAL

Route de Bournac - Tél. 05 65 49 21 84.

LE QUAI (CENTRE SOCIAL)

Place de l'ancienne Gare - Tél. 05 36 15 00 19.

SERVICE CULTUREL

Maison de l'Education Populaire
Rue Frangi et Ortéga - Tél. 05 36 15 00 02

TRIBUNAL DES ARTS

Bd Aristide Briand - Tél. 09 64 10 52 90

MEP (MAISON DE L'ÉDUCATION POPULAIRE)

Rue Frangi et Ortéga - Tél. 05 36 15 00 04.

CIMETIERE

Tél : 05 65 49 46 88.

SAINT-AFF'O – SAUR

Tél. 05 81 31 85 06.

CCAS

Mairie annexe 3 Place Abbé Bessou
Tél. 05 65 98 29 10.

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

rue Jean Boudou - Tél. 06 40 22 69 14

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

Bd Aristide Briand - 12400 Saint-Affrique
Tél. 05 65 49 31 75.

BASSIN NAUTIQUE INTERCOMMUNAL

Bd de la Capelle
12400 Saint-Affrique - Tél. 05 65 49 20 94.

MULTI ACCUEIL LES PITCHOUS

8 boulevard Ernest Cavalier
12400 Saint-Affrique - Tél : 05 65 99 12 76.

CAMPUS CONNECTE

site Hôtel Entreprises – Rue Henri Michel
12400 Saint-Affrique - 06 31 15 65 41



Sébastien DAVID

Maire de Saint-Affrique
Président de la communauté
de communes

Chères Saint-Affricaines
Chers Saint-Affricains

Il y a 3 ans, vous m'avez confié les rênes de la mairie et de la communauté de communes pour porter, avec une nouvelle majorité municipale, un nouveau projet.

Chaque jour, chaque minute, chaque seconde, je m'efforce de respecter cet engagement auprès de vous, et de m'y référer à chaque instant

Depuis 3 ans, la ville change, se transforme, et poursuit son évolution.

Les projets sortent de terre et avancent : Le boulevard Pompidou depuis la Cazotte au pont de la résistance, a fait sa mue avec des espaces qualitatifs pour les cyclistes, les promeneurs, les poussettes. Le centre-ville et son commerce de proximité sont confortés. Le jardin public est entretenu, équipés de bancs de pique-nique, d'un maxi jeu d'échecs, la place Foch est enjolivée, sécurisée pour les piétons, les vélos. Le plateau de la salle des fêtes change de physionomie avec la construction de la nouvelle salle polyvalente, qui décongestionnera la salle des fêtes, en lieu et place de la friche commerciale du Petit U. Le quartier nouveau de la gare Espace Borel, retravaillé, sort enfin de terre. Les terrains de padel satisfont tous les sportifs. Le centre-ville est doté de nouvelles places de parking avec l'ouverture du parking de Netto en parking public, l'extension du parking de Blanchard, qui favorise l'activité du commerce de centre-ville. Un ambitieux plan de réfection des trottoirs, de la voirie communale, des entrées de ville, des pistes cyclables, de l'assainissement des villages est en route. Les 1100 points d'éclairage public sont progressivement mutés en LED gradable. Le Campus Connecté a ouvert pour toutes celles et ceux voulant se former.

Les nouveaux projets émergent : le tour de l'église, la place Leclerc avec le pôle d'échange multimodal, l'îlot de fraîcheur de l'ancien cloître, un champ photovoltaïque de 250 kW sur l'ancienne décharge de Crassous, pour produire l'électricité des équipements municipaux, le Pont Neuf va être refait, l'îlot voltaire a enfin trouvé son dévolu avec l'installation de la maison des solidarités départementale. La réhabilitation du gymnase des 12 étoiles s'engage, tout comme la nouvelle passerelle fixe du Bourguet. La nouvelle caserne de gendarmerie, la nouvelle caserne des pompiers sont enclenchées. La zone d'expansion de crues aux Cazes va s'engager avec des travaux d'envergure autour des inondations.

Les projets culturels, associatifs fourmillent. Un grand festival de musique populaire Mesclazik a vu la venue de Claudio Capéo, de 3 cafés gourmands. Le Tribunal des Arts voit les expositions se succéder chaque mois sur des thèmes chers aux saint-affricains. Le Conseil municipal junior a été créé.

La santé avec un nouveau service de radiologie avec IRM et scanner va voir le jour, confortant l'offre de service de l'Hôpital Emile Borel. Le projet de l'hôpital médian avance, de concert avec ma collègue maire de Millau. La médecine de ville s'organise pour pouvoir mieux accueillir demain

Tout ceci, ce programme, cette énergie que je déploie avec les adjoints, les conseillers municipaux ne peut se faire sans le professionnalisme des agents de la collectivité, à qui je rends hommage pour leur dévouement quotidien pour porter notre projet : je vous en suis infiniment reconnaissant.

Autour de ce 2^e journal municipal, je formule un vœu : "Que nous réussissions ensemble !"

Avec ma reconnaissance
Votre maire

Saint-Affrique, le Mag :

Consultable sur le site internet de la ville de Saint-Affrique : www.ville-saintaffrique.fr
Mis à disposition à l'accueil de la mairie de Saint-Affrique

Directeur de la publication :
Sébastien DAVID

Coordination rédactionnelle :
Mairie de Saint-Affrique

Crédit photos : service communication,
Mairie de Saint-Affrique, Office de Tourisme du Pays du Roquefort

Création graphique :
Imprimerie du Progrès

Impression : Imprimerie Le Progrès
imprimé sur papier 100 % PEFC.
Tirage à 4000 exemplaires



Sébastien DAVID
Maire

Conseil municipal

ADJOINTS



1er adjoint
Arnaud DURAND



2e adjointe
Emilie GRAL
déléguée au sport
et environnement



3e adjoint
Guillaume BESSIÈRE
délégué aux
patrimoines et
aux écoles



4e adjointe
Myriam SAHNOUN
déléguée à
la culture et à
l'occitan



5e adjoint
Jean-Marie MOURGUES
délégué à
l'urbanisme et
cuisine centrale



6e adjointe
Céline RENAUD
déléguée au
commerce et
festivités



7e adjoint
Bernard GORGEON
délégué
aux travaux

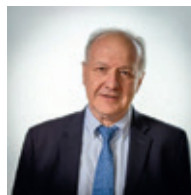


8e adjointe
Marie-Claude AUGÉ
déléguée
aux solidarités

CONSEILLERS



Marie-Claude DIE



Bernard BIROT



Julie NICOLEAU



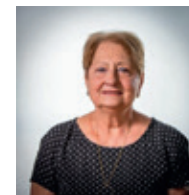
Jean-Baptiste RAMIREZ



Stéphanie NAESSENS



Renaud DUPIN



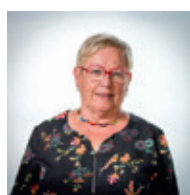
Chantal COTTE



Thierry CARMEL



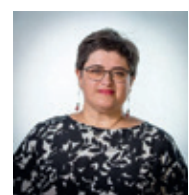
Yannick JAMMES



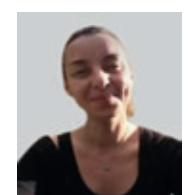
Geneviève CAMBON



Joel CAUMES



Valérie DRESSAYRE-JEAN



Mélanie PEYRE



Clément CARLES



Anne AMBROZELLI



Jean-Luc MALET



Michèle DELMAS-BOUSQUET



Philippe CAUBEL



Véronique BOYE



Valérie BENEZECH

Tribunes politiques

Notre ADN, c'est la co-construction !

Nous voilà à mi-mandat. Pendant cette première période, notre tête de liste, Loïc Raynal, a tenu son rôle en proposant des idées, en participant aux commissions et en votant en faveur de tout ce qui peut aider notre ville, ses habitantes et habitants, notre confort et notre bien être.

Pour des raisons personnelles, fin 2022, il a démissionné et j'ai pris le relais. À la différence d'un quelconque groupe d'opposition, nous préférons la co-construction. En même temps, nous observons la réalité d'un maire qui dirige quasi seul et n'écoute pas.

Ensemble, nous souhaitons proposer une alternative à la vision politique qui réduit le quotidien de chacun à des raisonnements d'intérêts. Nous vous invitons à nous rejoindre pour une ville qui retrouve le goût du beau, de l'attractivité et une nouvelle fierté pour retenir et attirer des jeunes.

Valérie Benezech

Une triste réalité

Nous voilà à mi-mandat trois ans que l'on vit dans un paradoxe total d'une équipe qui se nourrit des dossiers construits par ses prédécesseurs il n'y a pas plus convaincu que les derniers convertis.

Trois années qui se caractérisent par l'inaction, le mépris d'une partie du milieu associatif, un centre-ville et une économie à la dérive, un pilotage à courte vue. Aucune prospection, aucun projet de ville construit et la pratique du copinage comme mode de gestion.

Nous assistons en conseil municipal à la danse des délibérations deux pas en avant, trois pas en arrière, les uns remettant en cause celles prises quelques semaines, voire quelques mois auparavant.

Nous avons eu l'achat de petit u qui devait devenir en quelques semaines la vitrine de producteurs locaux pour quelques mois après, être finalement transformé en une salle polyvalente. Annulant toute possibilité de disposer d'une grande maîtrise foncière qui aurait pu transformer l'entrée de ville avec des services adaptés aux besoins de la population.

On laisse passer la vente de l'espace du cloître et de la chapelle à une holding pour venir quelques mois après préempter sur la revente par cette même holding à un privé d'une partie de la parcelle, à 97 euro le m² alors que quelques semaines auparavant à 300m de là nous avons vendu l'espace Borel à 11 euro le m².

Voilà un échantillon de la gestion de cette majorité, Saint-Affrique est devenue un bateau ivre qui navigue à vue sans aucun schéma directeur sans aucune vision de la ville sans véritable projet Saint-Affrique est en panne abandonnée.

Pour autant cette politique de l'abandon se traduit par des augmentations fiscales + 10,5% en deux ans jamais Saint-Affrique n'avait connu de telles augmentations, cette gestion du coup par coup en est en partie responsable.

Vous nous avez élus pour vous représenter au sein du conseil Municipal dans un mandat d'opposition nous sommes, nous, au travail avec la volonté d'un large rassemblement pour retrouver une réelle dynamique dans un projet construit avec toutes et tous les saint-affricains.

Une ambition

Il y a 3 ans, vous avez fait le choix du changement de municipalité, avec plusieurs volontés affirmées par le suffrage universel

- une nouvelle dynamique, faite d'ambitions, d'un projet construit
- la volonté d'une gestion saine, efficace, qui met en valeur toutes celles et ceux qui construisent le projet avec nous
- l'ambition autour d'un projet bâti pour les 5 à 10 ans à venir, planifié, structuré, ordonné
- Vous commencez à percevoir le fruit de ces travaux : la ville change, elle se construit, se réveille, les bâtiments et les voiries sont entretenus, le projet environnement étudié.

Pendant 15 ans, le centre-ville a été oublié, le commerce négligé, tout comme les villages.

Nous avons fait le choix d'une fiscalité avec un taux à + 0 % depuis 3 ans, méthode qui change de celle de nos prédécesseurs.

Les charges de fonctionnement, malgré une inflation des coûts d'énergie, du coût des matières premières, sont contenues : tout ceci permet d'investir massivement, en réduisant l'endettement :

- Un investissement qui passe de 1,3 M€ en 2019 (pourtant année électorale) à 4,8 M€ en 2023.
- Une dette qui passe de 10,9 M€ en 2018 à 8,5 M€ en 2022
- Une durée de désendettement de 4,5 ans (jugée excellente), pour une valeur > à 10 ans au mandat précédent.

Les travaux fourmillent.

Le tissu associatif, avec des budgets confortés, est renforcé.

Le personnel municipal, intercommunal est managé, valorisé, grandi.

En quelques mots, voici le sens de notre action pour Saint-Affrique, de toute l'équipe de la majorité municipale de notre liste Envies & Renouveau.

La mairie en chiffres

LE BUDGET COMMUNAL S'ÉQUILIBRE A HAUTEUR DE 12 M€



**Engagement tenu,
pas de hausse
des taux de fiscalité.**



**9 M €
INVESTISSEMENT**

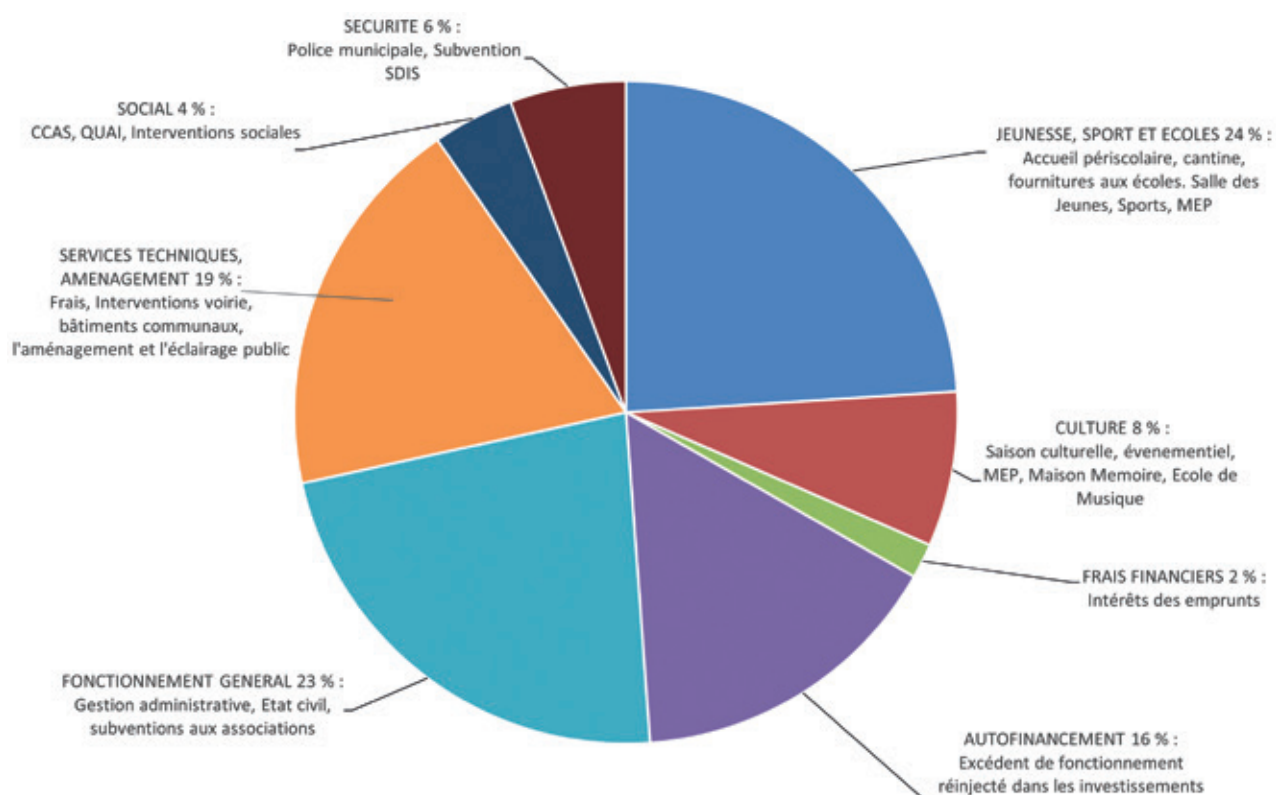
**12 M €
FONCTIONNEMENT**

BUDGET 2023 : 21 146 263,09 € (21 M€)

dont en Investissement = 9 153 717,52 € (9 M €)
et en Fonctionnement = 11 992 545,57 € (12 M€)

- Budgets EAU + ASSAINISSEMENT : 4 097 227,17 €
- Budget Opt TVA : 251 963,96 €
- Budget Cimetières : 5 147,60 €

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES S'OPÈRE DE LA FAÇON SUIVANTE :





Jardinières de vivaces sur le pont du centenaire.



Plantations dans le jardin public de vivaces et annuelles.



Nettoyage des allées du jardin public fleuri.



662 ESSENCES PLANTÉES DEPUIS NOVEMBRE 2020

45 autres prévues avant l'hiver 2023/2024

A ce rythme, l'objectif de 1000 plantations fixé par l'équipe municipale sera atteint avant la fin du mandat. Un réel engagement pour la préservation de l'Environnement.

Cet été, les jardinières et massifs qui agrémentent la ville se sont parées de diverses variétés de vivaces, soit avec d'autres fleurs annuelles comme au jardin public, soit mises en valeur seules comme dans les jardinières bordant le pont du centenaire. Une volonté de la municipalité de préparer les regards et rompre avec les habitudes du Tout-Annuel.

Plantation de vivaces, pourquoi ? : Nous avons posé la question à Cindy Pages, responsable des plantations de la ville. « Les vivaces sont plus adaptées aux exigences environnementales car :

- Plus résistantes à de mauvaises conditions que la majorité des plantes annuelles
- Plus robustes face à la sécheresse donc moins gourmandes en eau
- Plus économiques, inutile d'en racheter chaque année
- Plus écologiques car nous utilisons moins de terreau : les plants sont utilisés sur plusieurs années vu qu'on ne renouvelle pas la plantation ; chaque semis est fait dans du terreau donc cette année on est sur la même quantité que les années précédentes.
- Prochaine étape, s'interroger sur l'utilisation de terreau composé en majorité de tourbe (matière végétale fossile à préserver).

CONSEILS ASTUCES DES JARDINIERS

- **Economiser l'eau** : la principale astuce est de mettre en place un **bon paillage**. En mettant en place un paillage végétal, on peut économiser un arrosage sur deux ! De plus, ce n'est pas son seul atout, **les paillis** font obstacle aux « mauvaises herbes », limitent l'évaporation et, en se dégradant, enrichissent le substrat de leurs matières organiques. Pour choisir son paillage cela dépend de la plantation, jardin potager, aménagement paysager... Il en existe en tout cas de nombreux et tous sont utiles. « Même dans une jardinière il est intéressant de pailler pour limiter l'évaporation de l'eau c'est ce que nous faisons cette année en ville ! »



Tonte raisonnée

Dès fin mai, **différents endroits de Saint-Affrique ont vu fleurir des panonceaux « Tonte raisonnée »**, une initiative pour informer ainsi la population d'une tonte tardive, afin de favoriser la biodiversité. Précision du service Espaces verts fleurissement. « Il s'agit là d'une fauche tardive, ces espaces sont entretenus comme les autres mais simplement en décalage par rapport aux autres lieux »



Bon pour un arbre mellifère

Spécial Ste Catherine 2023



COUPON À DÉPOSER
(Pour inscription)
AVANT LE
31 OCTOBRE 2023
AU QUAÏ

Environnement

LA DYNAMIQUE VERTE



Vélicausse : la location de VAE (Vélos à Assistance Electrique) longue durée pour tous !

5 VAE TOUT ÉQUIPÉS EN LOCATION À 1€/JOUR POUR UN PÉRIODE DE 3 MOIS.

PRÉ-INSCRIPTIONS SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

[HTTPS://WWW.COMCOM-SAR7V.FR/](https://www.comcom-sar7v.fr/)



Base VTT : De nouveaux circuits et une aire de départ aménagée !

Nouvelle base VTT fusionnée avec la CCMRR (Communauté de Communes Monts Rance et Rougier) pour un passage de 12 à 35 circuits, dont 7 nouveaux sur le Saint-Affricain.

Une station vélo repositionnée au « carrefour des sports » pour une meilleure accessibilité ! Lavage, gonflage et réparations en libre-service (jetons disponibles chez les vélocistes).



UN ENGAGEMENT FORT POUR LA BIODIVERSITÉ, LES ABEILLES ET AUTRES POLLINISATEURS

En 2022, la ville de Saint-Affrique a obtenu le label 3 abeilles « démarche exemplaire »

Ce label piloté par l'union nationale de l'apiculture française est attribué par un comité de labellisation composé de l'Union Nationale de L'Apiculture Française (UNAF), l'association française d'agroforesterie, Hortis et l'Association Noé.

Ce label récompense une politique cohérente et exemplaire sur les différents points du questionnaire d'évaluation : le développement durable, la gestion des espaces verts, la biodiversité, l'apiculture, la sensibilisation.

Ont notamment été valorisés dans notre candidature, le rucher école et la miellerie, les pages dédiées du site <https://www.comcom-sar7v.fr/> reflétant l'engagement de nombreux acteurs du territoire, la précision des réponses, le travail pour la fourniture de repas bio aux cantines, la lutte contre le frelon asiatique et le programme de plantation de 1 000 arbres et plants mellifères sur 5 ans.





La « gare routière » aujourd'hui.



Le parking du collège Foch aujourd'hui.

2024 : LA GARE ROUTIÈRE DEVIENT LE PEM

NŒUD DE LIAISON DE TOUS LES MODES DE TRANSPORT

La Gare routière de Saint-Affrique, non conforme et non fonctionnelle, n'a aujourd'hui plus que l'enseigne pour justifier de son passé.

En 2024, elle sera déplacée et transformée en PEM, Pôle d'Échange Multimodal.

En effet, devant la nécessité de coordonner et valoriser les nombreux modes de transports, la réalisation d'une gare routière digne de ce nom s'est imposée comme une priorité à la collectivité. Profitant de la mise en place par la Région Occitanie d'un programme « pôle d'échange multimodaux ruraux », des études de pré-faisabilité puis de faisabilité ont été lancées et validées en 2021.

Les travaux vont consister à créer aux abords du collège Foch le 1^{er} Pôle

d'Échange Multimodal Rural de la région Occitanie, agissant comme un lieu d'articulation des réseaux de transport.

Par transport, on entend voitures mais aussi bus interurbains et scolaires Lio, transport à la demande (TAD), vélo-pouce, schéma cyclable et liaisons piétonnes, sans oublier stationnement et rechargement des véhicules électriques. Le tout dans une parfaite harmonie assurant la sécurité et l'accessibilité de tous usagers.

Ce projet porté par la communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons est subventionné par la Région

Occitanie et l'État (DSII et AFIT). Il s'intègre dans une démarche environnementale avec valorisation du patrimoine et du paysage.

- 1 abri-voyageurs
- 1 local pour les chauffeurs de bus
- 1 abri-vélos et des emplacements deux-roues motorisés
- Stationnements réservés aux taxis
- 90 places de parking avec 2 places autopartages et 4 bornes électriques
- Dépose minute
- 7 zones d'arrêt de bus
- Vidéo protection sur la zone du PEM

CALENDRIER DES TRAVAUX

2023 : consultation maîtrise d'ouvrage, validation et dépôt des autorisations

Début 2024 : consultation de travaux

Fin 2024 : démarrage des travaux

ENVELOPPE GLOBALE PREVISIONNELLE :

975 000 € HT

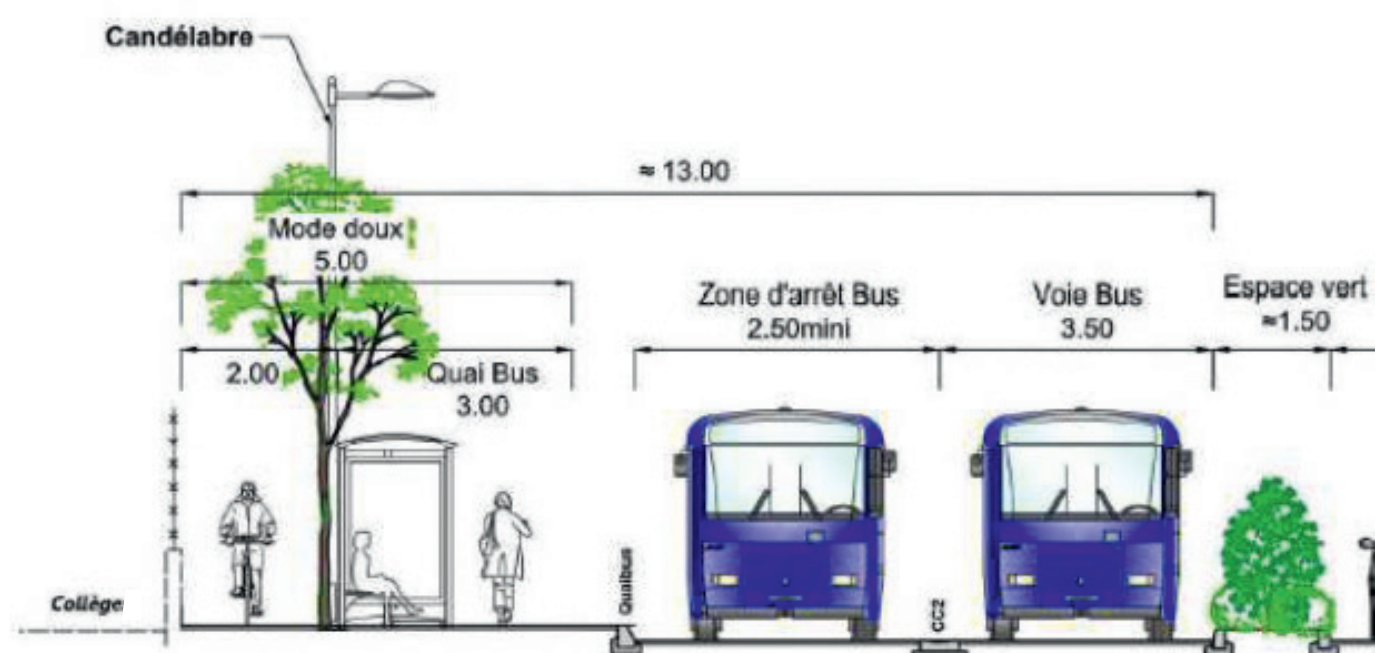
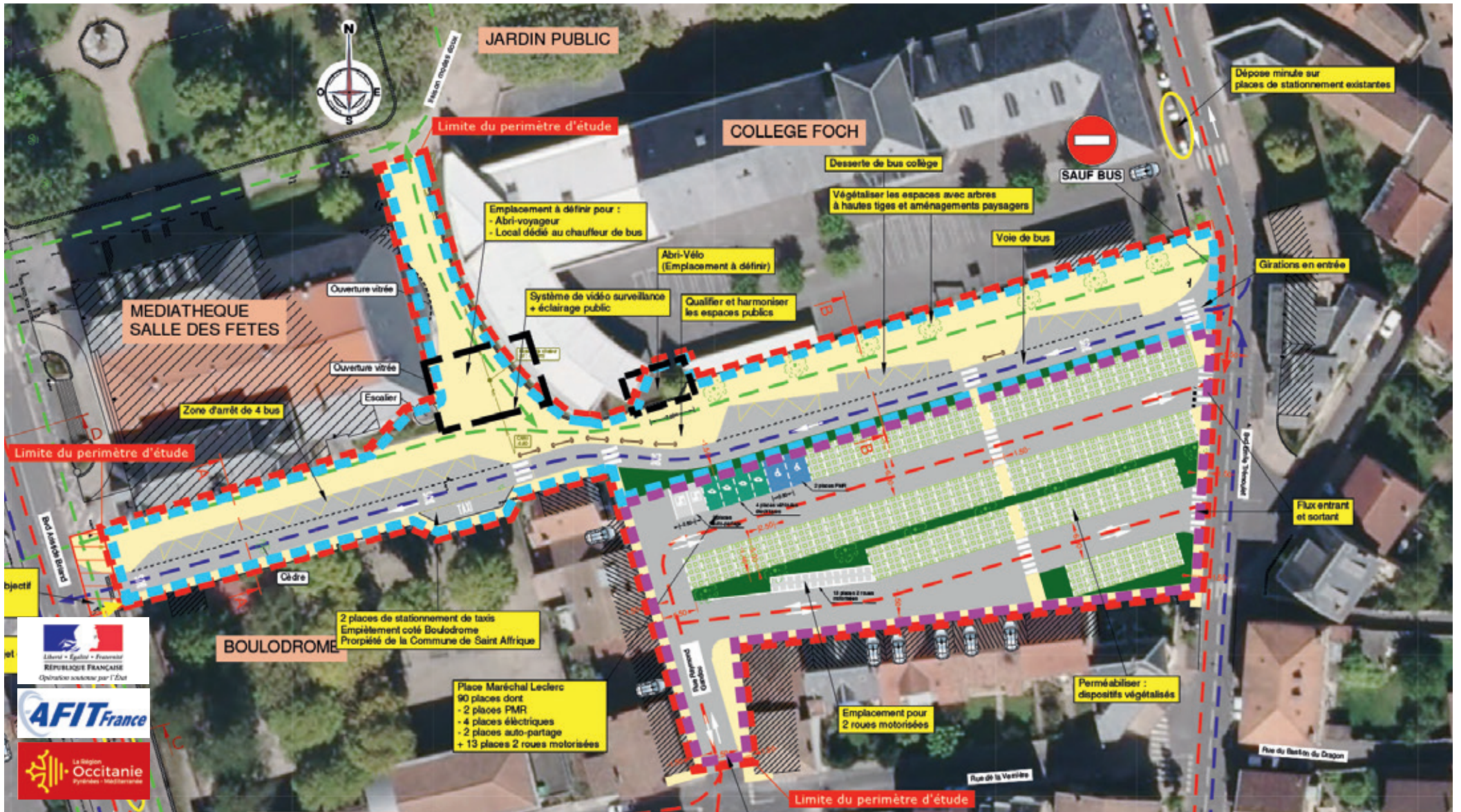


Schéma de principe.

Pôle Echange Multimodal

LA GARE ROUTIÈRE DE DEMAIN DANS LE CADRE DU PEM,
PÔLE ECHANGE MULTIMODAL, AUX ABORDS DU COLLÈGE FOCH



Mobilité douce



PLAN VÉLO : DE NOUVELLES LIAISONS CYCLABLES EN CENTRE-VILLE

Les aménagements planifiés dans le cadre du schéma directeur cyclable intercommunal se poursuivent notamment avec la continuité de la liaison cyclable de la plaine des Cazes jusqu'à l'hôtel de ville.

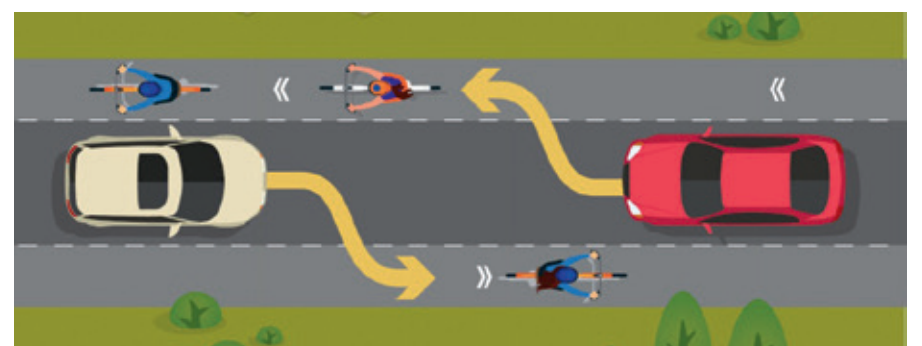


Aménagement du pont neuf – Boulevard de Verdun.

Réalisation d'une Chaussée à Voie Centrale Bana-lisée (CVCB) sur la rue Jean Moulin (du pont de la Résistance au rond-point de la cazelle).

Comment circuler ? Une CVCB est une voie à double sens avec 2 larges bandes destinées aux piétons/vélos sur les côtés. Les automobilistes circulent au centre de la chaussée. Dès qu'un véhicule arrive en sens inverse, les 2 véhicules se croisent en ralentissant et en se déportant légèrement sur l'accotement.

En cas de situation de croisement et en présence d'un vélo, la voiture se déporte et attend derrière le vélo avant de reprendre sa place.



ELECTIONS 2024 : REFONTE

Pour rééquilibrer le nombre d'électeurs par bureau de vote, et faciliter le bon déroulement des prochaines élections (élections européennes 2024), la Commune de Saint-Affrique a procédé à un redécoupage de ses bureaux.

Les 7 bureaux de vote de la commune de Saint-Affrique



TE DES BUREAUX DE VOTE

NOUVEAU DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE DES BUREAUX DE VOTE



**DÉBUT 2024, VOUS RECEVREZ
VOTRE NOUVELLE
CARTE D'ÉLECTEUR**

Elle tiendra compte de ces changements.

Vous serez peut-être concerné par
un **nouveau n° de bureau** (de 1 à 7)
et/ou un **nouveau lieu de vote**
(salle des fêtes ou gymnase Blanchard).

**ATTENTION DONC AVANT
DE SE DEPLACER POUR VOTER.**



**Dès janvier 2024, vous pourrez interroger votre
situation électorale ou vous adresser au service
Population, à l'Hôtel de Ville. Pour retrouver
votre rue et votre bureau de vote, consulter le
site de la ville :**

<https://ville-saintaffrique.fr/>

RÉNOVATION, LA MAIRIE ACCESSIBLE À TOUT CITOYEN

Construit en 1860, l'hôtel de ville, au travers de la loi relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, devait être mis aux normes. Les modifications intérieures améliorent considérablement la circulation et le confort de chaque usager.

Les nouveautés

- 3 WC adaptés (un par niveau)
- Un ascenseur desservant les 3 étages du bâtiment
- Un visiophone pour alerter l'accueil dans le cas où une personne à mobilité réduite ne pourrait accéder seule au bâtiment

Par ailleurs, des travaux de mise en conformité sécurité incendie ont également permis :

- La création d'une issue de secours
- La mise en place de détecteurs de fumée et déclencheurs d'alarme
- L'installation dans la cage d'escalier d'une fenêtre de désenfumage
- La construction d'un sas et d'une paroi coupe-feu isolant la chaudière

Ces travaux de rénovation ont tenu compte également des critères environnementaux pour rendre l'hôtel de ville moins énergivore grâce à :

- Isolation des combles et parois
- Remplacement de l'éclairage par des luminaires à leds
- Installation de détecteurs de présence dans les espaces de circulation et les sanitaires.



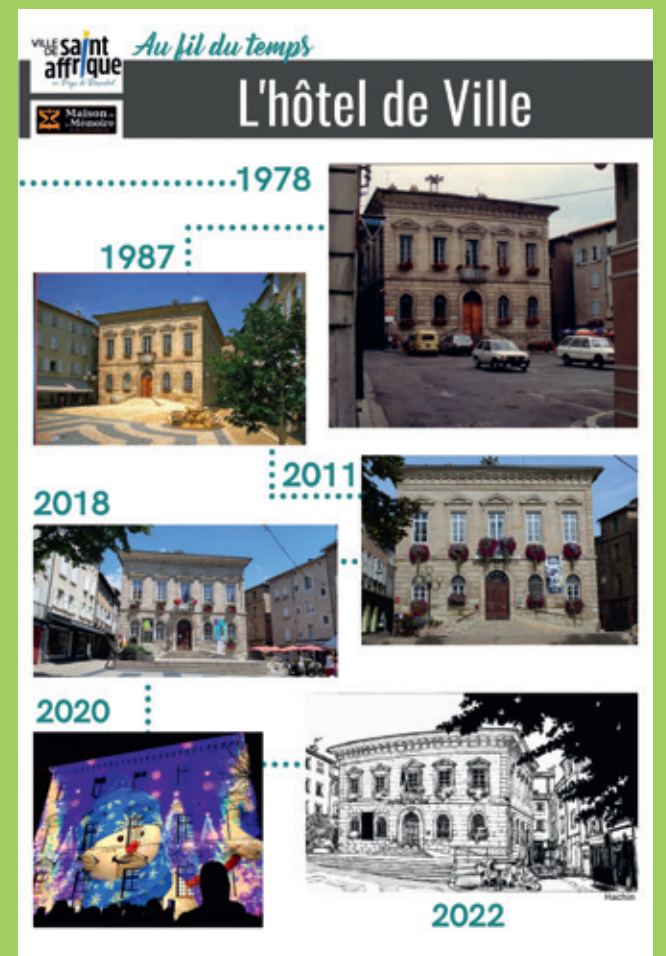
Les artisans locaux qui sont intervenus sur le chantier.

Les travaux en chiffres

- 9 mois de travaux
- 15 entreprises essentiellement locales
- 387.407 € HT : Coût total
- 40 % subventions état
- 40 % de subventions du Département de l' Aveyron

« Pour la petite histoire »

L'hôtel de ville de Saint-Affrique a été construit en 1860 sous la municipalité du maire Léon Castan, pour un montant de 56 588 Francs.



Aménagement et travaux



ESPACE BOREL LE RENOUVEAU D'UN QUARTIER

Ce secteur d'entrée de Ville va faire l'objet d'un renouveau conséquent grâce à l'opération de construction d'un immeuble qui va offrir à la population commerces, services, logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'opération d'aménagement de l'îlot Borel-Gare revêt un enjeu d'intérêt public, en vue de :

- poursuivre la requalification du quartier de la Gare pour rééquilibrer le centre-ville en termes de logements, de commerces, et de services ;
- améliorer la liaison inter-quartiers (routière et piétonne) entre le Boulevard Emile Borel et la Rue de la Gare ;
- développer en centre-ville l'offre de logements ;
- accueillir des services dans un bâtiment accessible, moderne et fonctionnel pour les agents et les administrés.

Une partie du foncier va être occupée par un bâtiment multi-fonction avec :

- au rdc des services et commerces,
- au 1^{er} étage des services,
- au 2^e, 8 logements
- au 3^e niveau, 2 maisons de toit.

La partie « voirie/cheminements doux/stationnements » sera traitée par la Commune de Saint-Affrique afin de créer un espace à la fois fonctionnel pour le stationnement et la circulation routière et douce, tout en privilégiant un espace convivial et de détente avec des aménagements paysagers (mobilier urbains, végétalisation...).

Travaux Printemps 2023 à fin de l'hiver 2024.



PETIT U : CREATION D'UN ESPACE POLYVALENT

La restructuration du secteur « plateau salle des fêtes » est en cours :

Après l'installation de la nouvelle antenne Saint-Affricaine de l'Office de Tourisme, l'arrivée d'une ramification supplémentaire de la voie verte, la création d'un parking désimpermeabilisé, l'acquisition par la Commune de l'ancien « Petit U », la collectivité poursuit la requalification du secteur de la salle des fêtes par la construction d'une salle polyvalente.

Cette dernière sera principalement constituée de deux espaces :

- une salle multifonction de 145 m² dont la priorité sera de recevoir la cellule de crise communale en cas d'inondation ou l'espace fraîcheur en cas de canicule ; le reste du temps, la pièce pourra être utilisée pour divers conseils, réunions, conférences...
- une salle multifonction de 400 m² pour

compléter l'offre existante en matière d'accueil des manifestations et événements associatifs, sportifs, culturels... (la salle des fêtes étant saturée).

Le parking public ne génère aucun travaux ; il est prévu sur les aires de stationnement existantes.

Coût estimatif : 850 000 €

Travaux Automne 2023 au Printemps 2024.

ESPACE VOLTAIRE UN SITE POUR LA MAISON DES SOLIDARITÉS

Ce projet prévoit l'aménagement d'un espace public mixant mobilités douces, végétalisation, espaces de détente et aires de stationnement. Il va constituer un îlot de fraîcheur propice à la déambulation en toute sécurité en centre historique. Il valorisera le patrimoine bâti alentour existant, dont une grande partie va être rénovée par le Département de l'Aveyron pour y installer la Maison des Solidarités Départementales. L'opération communale consiste, dans un premier temps, à finaliser les démolitions de bâtiments vétustes et dangereux, pour permettre, dans un second temps, de valoriser l'espace par du traitement de surface, de la végétalisation et l'installation du mobilier urbain.

Ce projet est élaboré avec l'aide d'un cabinet d'architecture, d'un bureau d'études VRD, ainsi qu'avec l'Architecte des Bâtiments de France. Les équipes techniques de la Ville, notamment des espaces verts, sont également parties prenantes aux orientations d'aménagement.

2024 Début Travaux

2025 Suite et fin travaux



CŒUR DE VILLE : AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ÉGLISE

Cette opération consiste en la reprise de toute la partie VRD (Voirie Réseau Divers), d'une part, et en l'aménagement de surface avec notamment végétalisation et mobilier urbain, d'autre part. Cet aménagement est soumis à permis d'aménager car situé dans le périmètre des 500 mètres du Pont Vieux, édifice inscrit au titre de la Protection des Monuments Historiques. Par conséquent, la collectivité a mandaté un bureau d'études techniques pour travailler sur le sujet, ainsi qu'un architecte-paysagiste, aussi elle associe l'ABF à l'élaboration du projet. Sur cette opération également, les équipes techniques et les référents « espaces verts » de la Ville prennent part à la construction du projet.

Calendrier prévisionnel : 1 300 000 € HT - Travaux Automne 2023 au Printemps 2024.



Projets structurants



PASSERELLE DU BOURGUET : UN ÉQUIPEMENT PERMANENT POUR 2024

La volonté municipale est de renforcer la continuité vers la zone du Bourguet !



Après plusieurs années avec la passerelle amovible et une jonction uniquement estivale, la voie verte va pouvoir se poursuivre toute l'année grâce à la mise en place sur la Sorgues, d'un équipement durable d'une largeur de 3,3 mètres. C'est sur le même site utilisé pour le positionnement de la passerelle amovible que ce nouvel équipement sera installé avec un accès direct à la zone et au stade du Bourguet.

Coût prévisionnel de cet équipement (cheminements d'accès compris) : 330 000 € HT subventionnés à 50 % par l'Etat, 20 % par le Département de l'Aveyron et 30 % par la communauté de communes.

Les nombreux cyclistes et piétons qui empruntent cet itinéraire l'été vont pouvoir se réjouir d'avoir cette traversée accessible toute l'année. Travaux prévus de la mi-septembre à fin décembre 2023.

CRASSOUS : DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE

L'ancienne décharge valorisée fin 2023 par la construction d'un parc photovoltaïque au sol

- 3 objectifs environnementaux

Le projet de construction d'un parc photovoltaïque au sol d'une puissance de 249 kWc* (*KiloWatt Crête) est issu de la volonté politique de :

- valoriser un foncier dégradé (l'ancienne décharge réhabilitée dans les années 2000) aujourd'hui sans usage économique,
- contribuer à une transition énergétique citoyenne par la production d'électricité à partir d'énergie renouvelable photovoltaïque,
- maîtriser les dépenses d'électricité de la commune en produisant une partie de notre consommation

- Un parc en autoconsommation :

les kWh produits par le parc seront valorisés sur les points de livraison communaux (électricité des écoles, des équipements sportifs municipaux, des bâtiments culturels et de loisirs, des bâtiments administratifs et techniques... mais également électricité liée à la production d'eau potable et le traitement des eaux usées).

Ainsi :

- 95 % de la production du parc seront valorisés sur les points de livraison communaux,
- 5 % restants (produits sur des périodes où le parc produit plus que la consommation de l'ensemble des consommations communales) seront valorisés via la vente de l'électricité

- Couvrir 20 % de la consommation actuelle

La production du parc, estimé à environ 330 000 kWh/an, permettra de couvrir 20% de la consommation annuelle de la Commune. Ces 20 % seront ainsi produits à un tarif maîtrisé, et stable sur les 20 à 30 ans à venir.

L'électricité ainsi autoconsommée permettra d'économiser, selon le tarif 2023 de l'électricité, environ 37.000 €/an.

Coût estimatif des travaux : 220.000 €HT

- Calendrier :

Les travaux, sous la maîtrise d'œuvre d'ENERCOOP MIDI PYRENEES, sont prévus au dernier trimestre 2023, avec une mise en service du parc fin 2023 ou début 2024.

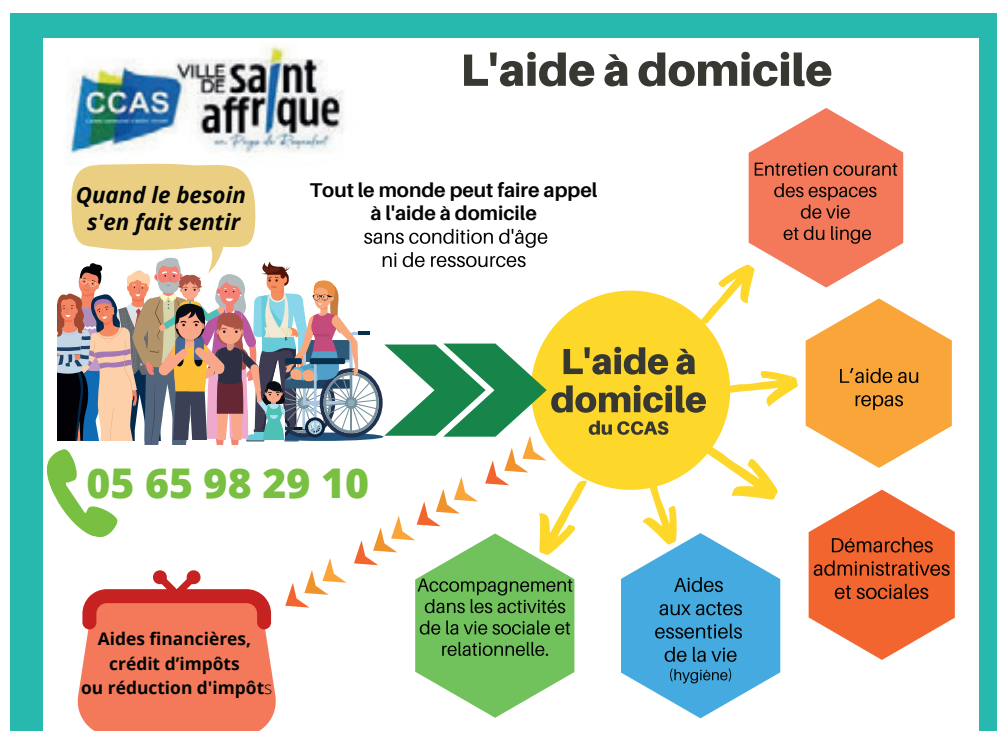


D'environ 4.000 m², le parc s'étendra sur 1/3 de la superficie de l'ancienne décharge de Crassous.

BIEN VIVRE ET TEMPS DE PARTAGE



288 retraités de plus de 70 ans ont répondu à l'invitation de la mairie pour participer au repas gourmand et musical du 6 avril 2023. Cette volonté municipale de relancer ce rendez-vous a comblé les aînés.



Dès septembre, les RDV du CCAS reprennent avec des activités variées : ateliers, visites, rencontres, sans oublier la semaine bleue dédiée à l'intergénérationnel.

CALENDRIER DES RDV 2023 DU CCAS

- 11/09 : ATELIER PRÉVENTION DES CHUTES
- 29/09 : SORTIE À RODEZ :
 - MARCHE NORDIQUE (2 KM)
 - MUSÉE SOULAGES
- SEMAINE BLEUE
 - 03/10 : APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL
 - 05/10 : SORTIE CINÉMA
- 09/10 PISCINE : PRÉVENTION DES CHUTES
- 16/10 : ATELIER PRÉVENTION DES CHUTES
- 13/11 : VISITE DU CHÂTEAU DE COUPIAC
- 20/11 : DÉPISTAGE PROBLÈME DE VUE (À CONFIRMER)
- 27/11 : ATELIER PRÉVENTION DES CHUTES
- 11/12 : ATELIER PRÉVENTION DES CHUTES
- 14/12 : SORTIE CINÉMA LE MODERNE



Julie et Mélanie, assistantes de gestion administratives gèrent au quotidien les relations entre les usagers et les aides ménagères du CCAS.



Vous pouvez bénéficier du **PORTAGE DE REPAS** sur simple inscription, si vous êtes :

- Retraité
- dans l'incapacité momentanée ou permanente de préparer vous-même vos repas (sortie d'hôpital, maladie, accident, handicap...).

Retrouvez toutes les infos dans le livret d'accueil du CCAS ou sur [https://ville-saintaffrique.fr/ \(mairie/CCAS/présentation/services de maintien à domicile\)](https://ville-saintaffrique.fr/mairie/CCAS/présentation/services_de_maintien_à_domicile).

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Des actes et des idées pour la ville

2022-2024



Sébastien DAVID
Maire de Saint-Affrique
Président délégué du
Département de l'Aveyron



Guillaume BESSIERE
Maire adjoint
délégué au Patrimoine
et aux Écoles



En avril 2022, les élèves des classes de CM2 de St-Jean Baptiste et de Blanchard ont élu leurs représentants au conseil municipal des jeunes.

A leur initiative :

- Une collecte solidaire
- Une collecte de déchets sur la voie verte
- Une course ouverte à toutes et tous, la fameuse « color run »

Commission Edmond Devillers (Sport)



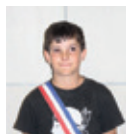
**Clémence
DETREMERIE**



**Inaya
GONZALEZ**



**Lou-Anne
MONTAGNE-CAMUS**



**Alix
BRENGUES
SABATHIER**



**Emilien
SAUVEPLANE**



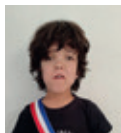
**Léo-Paul
THERON**

Edmond DEVILLERS, né le 28 juillet 1915 à Roubaix (59). Ingénieur de la Société Sorgues et Tarn à Saint-Affrique. Membre du Stade Saint-Affricain, sportif et éducateur, créateur d'une section athlétisme à Saint-Affrique. Grand résistant, membre du directoire départemental des Mouvements Unis de la Résistance (1944). Arrêté le 9 août à La Primaube, fusillé le 17 août 1944 à Sainte-Radegonde

Commission Emile Borel (Environnement)



**Martin
Bascoul**



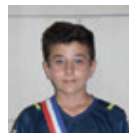
**Simon
Comblez**



**Nessa
Moliard**



**Justine
Roques**



**Emre
Sallabas**

Emile BOREL, né le 7 janvier 1871 à Saint-Affrique. Lauréat de l'École Polytechnique et de l'École Normale supérieure. Docteur en mathématiques à 23 ans et grand mathématicien spécialiste des probabilités. Fondateur de l'Institut Henri Poincaré, cofondateur du CNRS. Député de l'Aveyron de 1924 à 1936, ministre de la Marine en 1925. Maire de Saint-Affrique de 1929 à 1941 puis de 1945 à 1951. Décédé le 3 février 1956 à Paris.

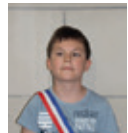
Commission Camille Marbo (Solidarité)



**Manon
Bral**



**Clémence
Connes**



**Corentin
Fages**



**Chloé
Gonnet**



**Maylis
Heriard**

Camille MARBO De son vrai nom Marguerite Appell, née à Saint-Germain-en-Laye le 11 avril 1883. Epouse d'Émile Borel. Femme engagée, elle dirige pendant la Guerre, l'Hôpital militaire n°103 installé dans l'École Normale Supérieure ; elle fonde l'association pour l'enrôlement volontaire des Françaises au service de la Patrie. Femme de lettres et intellectuelle, auteure de nombreux romans, critiques et articles, elle obtient en 1913, le prix Fémina. Elle est membre active de la Société des Gens de Lettres qu'elle préside en 1937 et 1947. Première femme élue maire adjoint à Saint-Affrique de 1947 à 1953, elle mène de front sa vie politique et sa carrière d'écrivain, elle est également administratrice de l'hospice. Elle meurt le 2 février 1969 et est enterrée avec son époux au cimetière de Saint-Affrique.

Le savez-vous ?

Le vote des élus au conseil municipal des jeunes respecte le formalisme des élections. Les représentants des élèves de chaque école primaire (Blanchard et St-Jean Baptiste) se sont engagés jusqu'aux prochaines élections qui se dérouleront au 3^e trimestre 2023 : ils participent aux réunions de leur commission (Sport, Solidarité, Environnement), aux inaugurations, aux cérémonies commémoratives, aux temps forts de la vie politique locale et proposent surtout de nombreuses actions.



Collecte de déchets



Collecte solidaire



La 1^{ère} color run du conseil municipal des Jeunes.



UN ÉTÉ FESTIF ET FAMILIAL LES TEMPS FORTS



Fête de la musique



Les vendredis de l'été



Festival Mesclazik



Grav' N Fun



CHIFFRES CLÉS

30 groupes pour la fête de la musique, 7 dates et 9 groupes pour les vendredis en musique, 3000 spectateurs pour le 1^{er} festival Mesclazik. Des jeux et animations familiales pour Grav'N fun.

SAISON CULTURELLE 2023-2024



DANSE
THÉÂTRE
MUSIQUE
HUMOUR
JEUNE PUBLIC...

VILLE DE **sa**int
affrique
en Pays de Raquefort

Gros plan sur...

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2024

VOUS RÉSIDEZ SUR SAINT-AFFRIQUE ?

EN 2024, VOUS ÊTES CONCERNÉ(E) PAR LE RECENSEMENT.
VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE !

A quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. Ses résultats sont notamment utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Le recensement de la population est donc un acte civique utile à tous. Il est obligatoire et gratuit.

Les données sont exploitées de façon anonyme et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Comment ça marche ?

1. Un agent recenseur se présente chez vous
2. Vous complétez le questionnaire de recensement :
 - soit par internet
 - soit en utilisant les documents papiers
3. Les résultats du recensement sont consultables sur le site www.insee.fr

